



ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté lors d'une session ordinaire tenue le 5 décembre 2022 le **règlement n° 2022-13 Règlement décrétant une dépense de 345 000 \$ et un emprunt de 345 000 \$ aux fins du financement du Programme de mise aux normes des installations septiques.**

Ce règlement entre en vigueur le 9 décembre 2022, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, à l'hôtel de ville situé au 15, rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 9 décembre 2022

Annie Lemieux, directrice générale et greffière